

ANNEXE SERVICES ÉLECTRONIQUES

Ce document est une traduction de la version en langue anglaise des Conditions Générales disponible sur notre site internet: <https://cib.societegenerale.com/en/who-are/compliance-regulatory-information/market-regulation/mifid/french/>. Veuillez noter qu'en cas de divergence ou contradiction entre la version en langue anglaise des Conditions Générales et cette traduction, la version en langue anglaise prévaudra et fera foi.

Cette Annexe est jointe aux Conditions Générales, dont elle forme partie intégrante, et doit être lue conjointement avec ces dernières.

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1 **Services électroniques** : Sauf convention contraire, les sections de la présente Annexe Services Électroniques s'appliquent à votre utilisation de tout Service Électronique.

2. DÉFINITIONS

2.1 **Termes définis** : Tous les termes définis ont la signification qui leur est donnée dans les Termes Généraux. En outre, aux fins de la présente Annexe :

"**Utilisateur Autorisé**" désigne toute personne expressément autorisée à agir en votre nom pour effectuer des Transactions au moyen d'un Service Électronique (que ce soit manuellement, au moyen d'un algorithme ou d'une technologie de négociation automatisée similaire) ;

"**Contenu**" désigne toutes les analyses économiques, toutes les projections, toutes les données historiques, toutes les descriptions de produits et tous les textes, informations, données (y compris, sans limitation, les prix), logiciels (y compris, sans limitation, les logiciels standard, les logiciels spécifiques et les logiciels développés), stratégies de négociation (y compris, sans limitation, tout algorithme, programme ou processus informatique), graphiques, images (fixes ou mobiles) et sons, qui font partie de tout Service Électronique, ainsi que toute documentation qui y est relative ;

"**Investissements**" désigne les titres financiers, options sur titres, contrats à terme, options sur contrats à terme ou contrats similaires accessoires aux titres financiers, contrats à terme ou options (y compris, sans limitation, règlement par livraison physique ou échange de swaps), matières premières, contrats à terme, contrats ou autres instruments financiers, opérations de change au comptant et à terme dans les paires de devises et échéances que nous pouvons autoriser, échanges et autres contrats de gré-à-gré autorisés par nous, exécutés au moyen d'un système électronique de négociation ;

"**FIX**" désigne le Protocole d'Echange d'Informations Financières ;

"**Connexion FIX**" désigne l'utilisation du FIX pour la transmission de données entre vous et le(s) Système(s) via l'interconnexion de réseaux ou une ligne téléphonique dédiée, et/ou tout autre installation réseau ;

"**Application Frontale**" (ou "Front End") désigne : (a) la ou les plates-formes de négociation ISV fournies par nous ou par un ISV pour accéder au(x) et utiliser le(s) Système(s) (une "**Application Frontale ISV**") ; ou (b) une connexion FIX certifiée par nous pour le(s) Système(s), soit directement via votre logiciel propriétaire, soit via une application ISV FIX ; en ce incluant toute mise à jour ou amélioration de celle-ci, ainsi que la documentation utilisateur, le cas échéant ;

"GTC" a la signification qui lui est donnée à la section 8.4 de la présente Annexe ;

"ISV" désigne l'Éditeur de Logiciel Indépendant identifié dans la Notification de Démarrage de Routage d'Ordres ;

"MIT" a la signification qui lui est donnée à la section 8.4 de la présente Annexe ;

"**Notification de Démarrage de Routage d'Ordres**" désigne la notification qui vous est envoyée par le biais de communications électroniques ou tout autre moyen, décrivant le produit électronique que vous avez été autorisé à utiliser pour accéder au(x) Système(s) et les utiliser ;

"**Système**" désigne (qu'il soit hébergé par nous, par un ISV pour notre compte et en notre nom ou par un marché organisé fournissant l'outil de négociation électronique), le système électronique de saisie et de routage des ordres que nous avons approuvé pour votre utilisation et votre accès, y compris les outils, informations, données et autres services, permettant aux utilisateurs d'acheminer leurs ordres par voie électronique à des plates-formes de négociation, qui est composé de, et comprend notamment, tout ou partie des éléments suivants: Application Frontale, données de marché en temps réel, passerelles d'exécution, système(s) de gestion des ordres, système(s) de gestion des risques, systèmes intelligents de routage d'ordres, administration des utilisateurs et des comptes, bases de données et tout autre logiciel, ordinateur, matériel informatique, installations de communication et de réseau et/ou connectivité liés au(x) Système(s) ; et

"**Système Tiers**" désigne tout système, toute plate-forme de négociation ou toute plate-forme boursière d'un tiers.

3. **SÉCURITÉ ET ACCÈS**

- 3.1 **Procédure de sécurité** : Lorsque vous aurez passé les procédures de sécurité associées à un Service Électronique que nous fournissons, nous vous facilitons l'accès à ce service. Sauf accord ou indication contraire sur notre site internet, nous pouvons modifier les procédures de sécurité d'un Service Électronique à tout moment et nous vous informerons de ces modifications dès que possible.
- 3.2 **Restrictions d'accès** : L'accès aux produits et services fournis dans le cadre d'un Service Électronique peut être soumis à des restrictions à l'égard de certaines personnes et/ou dans certaines juridictions. Vous déclarez être, à tout moment et jusqu'à la résiliation du présent Contrat et de tout Contrat Associé, dûment autorisé à vous connecter à ce Service Électronique dans tout pays où une connexion à la plateforme du Service Électronique est établie. Lorsque de telles restrictions existent et que le Service Électronique concerné n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par, une personne ou une entité se trouvant dans cette juridiction, le personnel concerné et vos employés accédant à ce Service Électronique doivent avoir connaissance et respecter ces restrictions.
- 3.3 **Indisponibilité du Système** : Vous reconnaissez que l'accès au(x) Système(s) peut être limité ou indisponible en tant que de besoin, en cas par exemple, de difficultés techniques. En conséquence, nous nous réservons le droit de cesser de fournir ou de modifier le Système à tout moment, notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive, dans l'hypothèse où vous ne respecterez pas les présents Termes Généraux ou tout autre contrat, ou si nous le jugeons nécessaire en réponse à une action prise par une plate-forme de négociation ou une autorité réglementaire.
- 3.4 **Droits d'accès** : Nous nous réservons le droit de suspendre, restreindre, retirer ou mettre fin à l'accès aux Services Électroniques d'un Utilisateur Autorisé à tout moment, sans préavis et sans justification. Une telle interruption n'affectera pas nos droits acquis ni les vôtres à la date de cette interruption.

4. SERVICES ÉLECTRONIQUES

- 4.1 **Exécution simple** : Chaque Service Électronique est fourni sur une base d'exécution simple (non conseillée) pour les Transactions que vous effectuez au moyen du Service Électronique.
- 4.2 **Fourniture du service** : Les Services Électroniques peuvent ne pas être fournis de manière continue et chaque Service Électronique est fourni "tel quel" à vos seuls risques. Nous ne garantissons pas et ne faisons aucune déclaration expresse ou tacite concernant les dispositions de tout Service Électronique, et déclinons expressément toute garantie tacite ou d'adéquation, y compris (mais sans limitation) toute garantie d'utilisation ou de résultat d'utilisation du Service Électronique (y compris son Contenu) en ce qui concerne la qualité, l'exactitude, la sécurité, l'exhaustivité, la fiabilité, la performance, la rapidité et la disponibilité continue.
- 4.3 **Utilisateurs autorisés** : Vous serez seul responsable de tous les actes ou omissions de tout Utilisateur Autorisé, et serez lié par les conditions de toutes les Transactions exécutées et pour tous les ordres passés au moyen d'un Service Électronique par tout Utilisateur Autorisé, ou par toute personne utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe d'un Utilisateur Autorisé.

5. SUSPENSION, RÉSILIATION ET ANNULATION

- 5.1 **Suspension et résiliation** : Nonobstant toute autre disposition du présent Contrat, nous nous réservons le droit de suspendre ou de résilier (à tout moment, avec ou sans motif ou préavis écrit) tout ou une partie du Service Électronique ou votre accès au Service Électronique, ou de modifier la nature, la composition ou la disponibilité du Service Électronique. Dans la mesure du possible, nous vous informerons à l'avance de toute suspension ou résiliation, étant précisé que l'absence d'une information préalable n'affectera en rien notre droit à suspendre ou à résilier le Service Électronique. La résiliation ou la suspension de tout Service Électronique n'affectera pas les droits et obligations actuels des Parties, ni aucune Transaction en cours effectuée par l'intermédiaire de ce Service Électronique.
- 5.2 **Résiliation** : L'utilisation d'un Service Électronique pourra prendre fin automatiquement en cas de résiliation (pour toute raison) : (a) de toute licence qui nous est concédée et relative au Service Électronique ; ou (b) du présent Contrat. L'utilisation d'un Service Électronique peut être résiliée immédiatement si ledit Service Électronique est supprimé par une plate-forme de négociation ou si nous sommes tenus de supprimer l'outil afin de respecter les Réglementations Applicables.
- 5.3 **Retour/destruction des informations** : En cas de résiliation de l'utilisation d'un Service Électronique pour quelque raison que ce soit, vous devrez, sur simple demande de notre part et à notre discrétion, nous renvoyer ou détruire tout le matériel, les logiciels et la documentation fournis en relation avec ce Service Électronique, ainsi que toute copie y afférente.
- 5.4 **Annulation d'un ordre ou d'une Transaction** : Dès réception d'une instruction de votre part nous demandant d'annuler un ordre ou une Transaction transmis au moyen du Service Électronique, nous mettrons tout en œuvre pour annuler cet ordre ou cette Transaction, à condition que cet ordre ou cette Transaction n'ait pas encore été exécuté(e) (en tout ou en partie), et en toute hypothèse, il est entendu que nous n'assumerons aucune responsabilité au titre de l'annulation de cet ordre ou de cette Transaction. Vous reconnaissez être responsable de toute Transaction, conclue à l'aide du Service Électronique, réalisée dans des circonstances où il n'est pas raisonnablement possible d'annuler un ordre ou une Transaction que vous avez effectué(e). Dans le cas où vous nous demanderiez d'annuler un ordre relatif à une Transaction effectuée à l'aide d'un Service Électronique que nous avons partiellement exécuté au moment où cette instruction d'annulation est reçue, vous serez lié au titre de cette Transaction partiellement exécutée.

6. LIMITES

- 6.1 **Limitation des Transactions** : Lorsque vous utilisez un Service Électronique, le nombre de Transactions journalières que vous pouvez effectuer et la valeur totale de ces Transactions, peuvent être limités.

7. SYSTÈMES

- 7.1 **Systèmes Tiers** : Vous reconnaissez que les ordres saisis par l'intermédiaire d'un Service Électronique peuvent être acheminés via des Systèmes Tiers. Nous ne serons pas responsables des pertes pouvant résulter d'erreurs commises par un Système Tiers lors de la lecture, du traitement ou de l'exécution de tels ordres, ou si un Système Tiers n'exécute pas correctement ces ordres.

- 7.2 **Installation du Système** : Vous serez seul responsable de l'installation et de la maintenance du Système vous permettant d'accéder à, et d'utiliser, un Service Électronique (y compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, la location et/ou l'acquisition de tout matériel informatique et la gestion sous licence de tout logiciel tiers requis pour accéder au et utiliser le Service Électronique, le cas échéant). Vous serez seul responsable de l'installation et de l'utilisation correcte de tout programme de détection/analyse de virus que nous pourrions exiger en tant que de besoin pour l'accès et l'utilisation d'un Service Électronique.

8. CONDITIONS D'UTILISATION

- 8.1 **Réception non intentionnelle d'informations** : en cas de réception de données, d'informations ou de logiciels via un Service Électronique, autres que ceux que vous êtes autorisés à recevoir en vertu du présent Contrat et de tout Contrat Associé. Vous vous engagez à nous en informer immédiatement et à ne pas utiliser ces données, informations ou logiciels.

- 8.2 **Obligations** : Lorsque vous utilisez un Service Électronique, vous devrez respecter les obligations suivantes :

- (a) rester dans les limites de négociation que nous avons fixées, le cas échéant ;
- (b) fournir un Système permettant d'accéder et d'utiliser le Service Électronique (y compris, sans limitation, la mise à disposition d'un ordinateur équipé d'un système d'exploitation compatible avec le Service Électronique, l'accès à un réseau de communication électronique pour le transfert d'informations, un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet et l'installation du logiciel de communication et de navigation nécessaire, dans chaque cas conformément à la pratique courante). Afin d'éviter toute ambiguïté, vous êtes seul responsable des pertes, dommages ou coûts pouvant découler d'erreurs commises ou de la défaillance de l'équipement utilisé pour accéder aux Services Électroniques ;
- (c) vous assurer que votre Système est maintenu en bon état et qu'il convient à l'utilisation du Service Électronique concerné ;
- (d) effectuer les tests et nous fournir les informations que nous jugerons raisonnablement nécessaires pour déterminer si votre Système répond aux exigences que nous vous avons notifiées en tant que de besoin ;
- (e) effectuer régulièrement des contrôles de virus et de logiciels malveillants ;

- (f) nous informer immédiatement de tout accès non autorisé à un Service Électronique, ou de toute Transaction ou instruction non autorisée dont vous avez connaissance ou que vous soupçonnez et, si possible, mettre immédiatement un terme à cette utilisation non autorisée ;
- (g) ne pas accéder à un Service Électronique à partir :
 - (i) d'un ordinateur connecté à un réseau local ou à un périphérique d'accès Internet public ou d'un point d'accès, sans vous être préalablement assuré que personne ne pourra voir ou copier le nom d'utilisateur, le mot de passe secret et/ou d'autres méthodes d'authentification approuvées de l'Utilisateur Autorisé, ou obtenir un accès au Service Électronique en vous faisant passer pour un Utilisateur Autorisé ;
 - (ii) d'un ordinateur sans vous être assuré préalablement que cet ordinateur n'est pas infecté par des logiciels malveillants, notamment les logiciels enregistreurs de frappes ou d'écran ;
- (h) au cas où vous auriez connaissance d'un défaut matériel, d'un dysfonctionnement, de la présence d'un virus ou d'un logiciel malveillant dans votre Système pouvant avoir une incidence sur les fonctions du Service Électronique, ou si vous avez connaissance d'un défaut matériel, d'un dysfonctionnement, de la présence d'un virus ou d'un programme malveillant dans le Service Électronique lui-même, vous devez nous le signaler immédiatement et cesser toute utilisation de ce Système et/ou Service Électronique jusqu'à ce que nous vous autorisions à reprendre l'utilisation ;
- (i) comprendre et respecter toutes les Réglementations Applicables, les règles des plates-formes de négociation ou des systèmes de compensation ou de règlement, toutes conventions, directives et bonnes pratiques du secteur, ainsi que toute politique ou procédure applicable au Service Électronique que nous pouvons vous fournir à tout moment ;
- (j) ne pas vous comporter d'une manière contraire aux pratiques de marché admises ;
- (k) prendre toutes les mesures raisonnables pour vous assurer que chacun de vos Utilisateurs Autorisés a lu et s'est familiarisé avec les règles des plates-formes de négociation auxquelles cet(s) Utilisateur(s) Autorisé(s) a/ont votre permission d'envoyer des instructions et des ordres ;
- (l) vous assurer que chacun de vos Utilisateurs Autorisés a reçu la formation adéquate et qu'il possède les compétences et aptitudes nécessaires pour l'utilisation de tout Service Électronique ;
- (m) prendre les dispositions adéquates pour surveiller l'utilisation de tout Service Électronique et suivre les activités de chacun de vos Utilisateurs Autorisés pour tout Service Électronique, de façon régulière et continue ;
- (n) ne pas introduire de code informatique : (i) conçu pour perturber, désactiver, nuire ou entraver de quelque manière les Services Électroniques ; (ii) qui porterait atteinte aux Services Électroniques en fonction de la durée écoulée ou de l'avancement à une date donnée ou un autre chiffre ; (iii) qui vous permettrait d'accéder aux Services Électroniques ou à l'un des systèmes informatiques autres que ceux autorisés en vertu des conditions des présentes ; ou (iv) qui contient d'autres procédures, routines ou mécanismes nuisibles, malveillants ou cachés similaires susceptibles d'altérer ou de faire cesser les Services Électroniques ou l'un de nos systèmes informatiques ou d'endommager ou de corrompre des

données, des supports de stockage, des programmes, des équipements ou des communications, ou d'avoir une incidence défavorable sur nos activités ;

- (o) lorsque vous agissez en tant que mandataire, vous avez tous les pouvoirs nécessaires pour utiliser les Services Électroniques et pour exécuter les Transactions pour le compte de votre mandant, et devrez prendre toutes les mesures raisonnables pour vous assurer que votre utilisation des Services Électroniques sera conforme à toutes les Réglementations Applicables et aux pratiques de marché ; et
- (p) ne pas sous-déléguer les Services Électroniques à un tiers, sauf autorisation écrite expresse de notre part.

8.3 **Utilisation des Systèmes** : Vous pouvez utiliser le Système uniquement de la manière expressément indiquée dans les présentes. Vous ne devez pas utiliser, directement ou indirectement, une interface de programmation applicative (API) ou tout logiciel ou technologie similaire avec le Système, ni aucun autre moyen d'échanges ou système électronique de saisie d'ordres qui aurait pour effet d'éviter, de désactiver, de modifier, ou de supprimer toute condition de négociation ou de crédit ou toute transaction, toute limite ou tout paramètre que nous avons établi pour vous ou tout autre limite ou paramètre mis en place dans le Système. Vous n'utiliserez pas le Système pour envoyer des messages diffamatoires ou frauduleux, ou contenant des données à caractère personnel en contravention avec toute réglementation ou législation en matière de protection des données, ou qui sont destinés à faciliter toute Transaction ou tout acte délictueux, ou contrevenant à une loi ou un règlement, et vous ne devrez rien faire ni omettre de faire qui puisse donner lieu à une réclamation d'un tiers contre nous. Vous n'êtes pas autorisé à revendre, louer, prêter ou transférer, de quelque manière que ce soit, une partie de l'Application Frontale et/ou du Système. Vous n'êtes pas autorisé à décompiler ou à désassembler une partie de l'Application Frontale et/ou du Système, ni à créer un produit dérivé. Chaque produit de l'Application Frontale est considéré comme un produit unique et ses composants ne peuvent pas être séparés pour une utilisation sur différents postes de travail.

Vous reconnaissez que l'accès au(x) Système(s) peut être limité ou indisponible en tant que de besoin, par exemple, du fait de difficultés techniques. Par conséquent, nous nous réservons le droit de cesser de fournir ou de modifier le Système à tout moment. Nous pouvons le faire, entre autres, parce que vous ne respectez pas les présentes conditions, les Termes Généraux ou tout autre accord, ou si nous le jugeons nécessaire en réponse à une action prise par une plate-forme de négociation ou une autorité réglementaire.

8.4 **Saisie des ordres** : Vous êtes seul responsable de la saisie exacte (modification ou changement), de l'exécution, de l'annulation et/ou du remplacement de tous les ordres transmis par l'intermédiaire du ou des Systèmes, ainsi que des transactions ou positions relatives à des Investissements enregistrés dans le(s) compte(s) ouvert(s) dans nos livres, ou autrement cédées à un autre courtier. Vous ne pouvez vous fier qu'aux ordres pour lesquels vous avez reçu une notification générée par le(s) Système(s) concerné(s), la plate-forme de négociation ou l'outil électronique de négociation (le cas échéant) indiquant que votre ordre a été reçu par cette plate-forme ou cet outil. Lorsque les ordres sont confirmés uniquement par l'Application Frontale de votre ISV, cela ne signifie pas nécessairement que ces ordres ont été reçus par la plate-forme de négociation ou par l'outil électronique de négociation. Vous serez entièrement responsable à notre égard du règlement de ces ordres conformément, le cas échéant, aux Termes Généraux. Vous assumerez le risque lié à la perte d'un ordre au cours de sa transmission, pour quelque cause que ce soit (notamment, les dysfonctionnements du ou des Systèmes).

Certaines plates-formes de négociation imposent des restrictions sur les types d'ordres pouvant être directement transmis à leurs systèmes de négociation électroniques, tels que les "ordres stop" et les "ordres à seuil de déclenchement" (Market-If-Touched ou "MIT"). Les ordres à révocation (Good-Till-

Cancelled ou "GTC") sont acceptés et traités sur les systèmes boursiers de différentes manières. Ces types d'ordres sont parfois décrits comme des ordres "synthétiques". La transmission d'ordres synthétiques à la plate-forme de négociation dépend de la réception précise et opportune des prix ou des cours du fournisseur de données de la bourse ou du marché concerné. Les plates-formes de négociation peuvent annuler tous les ordres GTC lors de la mise à jour de leurs systèmes et les écrans de négociation peuvent supprimer l'enregistrement des ordres GTC en cours d'exécution. Les ordres stop restreints, les ordres MIT et GTC et les autres types d'ordres restreints ou synthétiques du ou des Systèmes sont saisis à vos seuls risques. Vous êtes seul responsable de la surveillance du statut d'un ordre GTC jusqu'à son exécution ou son annulation.

8.5 **Contrôles des abus de marché** : Vous devez vous assurer que tous les ordres transmis via le(s) Système(s) sont soumis aux contrôles des abus de marché suivants :

- (a) Empêcher l'afflux massif d'ordres sur le marché, pour lesquels le(s) Système(s) doivent disposer de contrôles afin d'empêcher l'entrée/l'afflux massif d'ordres sur le marché ;
- (b) Surveiller et prévenir la génération ou la transmission sur le marché de tout message pouvant :
 - (i) être erroné ;
 - (ii) être manipulateur ou abusif ; ou
 - (iii) interférer avec le fonctionnement d'un marché équitable et ordonné.

8.6 **Utilisateurs Autorisés** : Avant votre première utilisation d'un Service Électronique, vous devez nous transmettre par écrit les noms de vos Utilisateurs Autorisés. Le cas échéant, nous pouvons, à notre seule discrétion, générer un nom d'utilisateur et un mot de passe secret uniques pour chaque Utilisateur Autorisé. Selon le cas, vous devez :

- (a) toujours tenir un registre de tous les Utilisateurs Autorisés et nous informer immédiatement de toute modification apportée à ces derniers afin que nous prenions les mesures de sécurité adéquates ;
- (b) prendre toutes les mesures raisonnables pour vous assurer qu'aucun Utilisateur Autorisé ne quitte l'interface utilisateur à partir de laquelle il a accédé à un Service Électronique en la laissant ouverte, ou ne laisse un tiers l'utiliser sans s'être préalablement déconnecté du Service Électronique. Si l'Utilisateur Autorisé est connecté à un réseau public, il devra fermer son navigateur internet avant de laisser son interface utilisateur sans surveillance ;
- (c) nous fournir les informations que nous pourrions exiger sur l'(les) Utilisateur(s) Autorisé(s) concerné(s) conformément aux Réglementations Applicables.

Vous êtes responsable du contrôle de l'accès au Service Électronique et vous acceptez la responsabilité de toutes les actions, y compris toutes les Transactions, effectuées via le Service Électronique.

9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

9.1 **Droits de propriété intellectuelle** : Vous reconnaissez expressément que, en ce qui concerne un Service Électronique, que tous les Contenus (y compris, sans limitation, le détail des Transactions et les ordres d'achat et de vente) sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et sont et resteront notre propriété exclusive ou (le cas échéant) celle d'un ou de plusieurs fournisseurs tiers

auprès desquels nous avons acquis les droits nécessaires à l'exploitation et à la gestion de tout Service Électronique. Vous reconnaissez, en outre, protéger ces droits de propriété intellectuelle que nous-mêmes ou nos fournisseurs tiers détiennent sur tout Service Électronique, et à vous conformer à nos demandes raisonnables afin de protéger nos droits contractuels (et ceux de nos fournisseurs), statutaires et de droit commun sur tout Service Électronique. Si vous constatez une violation de nos droits de propriété intellectuelle ou de ceux de nos fournisseurs de services tiers sur un Service Électronique, vous nous en informerez immédiatement par écrit. Sauf stipulation expresse contraire du présent Contrat, vous reconnaissez expressément qu'aucun droit de propriété intellectuelle, de quelque nature que ce soit, ne vous est accordé sur le Contenu et plus généralement, sur tout ou partie d'un Service Électronique. Tous les droits sur les brevets, les droits d'auteur, les droits de conception, les marques commerciales et tout autre droit de propriété intellectuelle (enregistré ou non enregistré) relatif à un Service Électronique restent notre propriété et/ou celle de tout tiers concédant de licence.

- 9.2 **Utilisation du Contenu** : Le cas échéant, vous vous obligez à utiliser le Contenu exclusivement pour vos propres besoins professionnels internes et dans les limites spécifiées par le présent Contrat, le Contrat Associé et les Réglementations Applicables. Vous vous interdisez (à l'exception d'une obligation légale prévue par les Réglementations Applicables) de copier, afficher, adapter, traduire, modifier, vendre et/ou divulguer le Contenu, de quelque manière que ce soit, à une personne autre que les Utilisateurs Autorisés. En outre, vous ne devez pas effectuer de décompilation, désassembler ou décompiler le Contenu, sauf dans la mesure permise par les lois applicables.
- 9.3 **Faute/Violation** : Le non-respect de votre part des sections 8.3 et/ou 9.2 de la présente Annexe constituera une violation de la propriété intellectuelle et un Cas de Défaut tel que décrit au paragraphe (a) de la clause 7.1 des Termes Généraux.
- 9.4 **Licence restreinte** : Une licence restreinte, non exclusive et incessible vous a été accordée afin de vous permettre d'accéder au Service Électronique et de l'utiliser uniquement conformément aux dispositions de la présente Annexe et vous ne disposerez d'aucun autre droit sur les Services Électroniques.
- 9.5 **Relation entre les parties** : Sans le consentement écrit préalable de l'autre Partie, aucune des deux Parties (a) n'utilisera le nom de l'autre Partie ou le nom de l'un des associés affiliés de l'autre Partie, ni aucun nom commercial, marque commerciale, dispositif commercial, marque de service, symbole, abréviation, contraction ou simulation de l'autre Partie ou de ses collaborateurs pour des publicités, promotions ou autres ; ou (b) ne déclarera (directement ou indirectement) que tout produit ou service fourni par la Partie a été approuvé ou agréé par l'autre Partie. Aucune stipulation du présent Contrat ne devra être interprétée comme créant une entreprise commune ou un partenariat de quelque nature que ce soit.

10. ENREGISTREMENT ET CONSERVATION DES INFORMATIONS

- 10.1 **Informations** : Vous pouvez acquérir des informations auprès des fournisseurs de services tiers en rapport avec les Services Électroniques, étant entendu que : (a) ce fournisseur et nous-mêmes ne serons en aucune manière tenus responsables si de telles données ou informations étaient inexactes ou incomplètes ; (b) ce fournisseur et nous-mêmes ne serons pas tenus responsables des mesures que vous adopterez, ou non, sur la base de ces données ou informations ; (c) vous utiliserez ces données ou informations uniquement aux fins énoncées dans la présente Annexe ; (d) ces données ou informations sont notre propriété et celle de tout fournisseur de services tiers et vous ne pourrez pas les retransmettre ni les divulguer à des tiers, à moins que les Réglementations Applicables ne l'exigent ; et (e) vous utiliserez ces données ou informations conformément aux Réglementations Applicables.

- 10.2 **Enquêtes** : Nonobstant les dispositions du présent Contrat relatives à la confidentialité, nous pouvons, à notre entière discrétion et sans préavis, communiquer à la police ou à toute autorité réglementaire ou d'enquête, toute information que nous jugerions pertinente sur la perte, le vol ou la mauvaise utilisation d'un Service Électronique ou l'utilisation non autorisée d'un tel Service Electronique. Vous nous fournirez toutes les informations que nous pourrions raisonnablement demander par écrit concernant votre utilisation des Services électroniques. Vous nous autorisez, par les présentes, à prendre toutes les mesures que nous considérons, à notre seule discrétion, nécessaires ou appropriées afin de nous conformer aux Réglementations Applicables.
- 10.3 **Enregistrements des Transactions** : Vous devez respecter toutes nos instructions concernant les Services Électroniques. Vous acceptez que, pour toute Transaction effectuée via un Service Électronique, les enregistrements informatiques émis par le système d'information de ce Service Électronique constituent la preuve de la Transaction.
- 10.4 **Tenue de dossiers** : Vous devez conserver des données et des enregistrements facilement récupérables et stockés de manière sécurisée, y compris les enregistrements des pistes d'audit suivantes :
- (a) tous les ordres doivent disposer d'une piste d'audit complète dans un format que nous avons validé, incluant les heures de saisie, de modification et d'annulation, les rapports d'exécution et les réponses à tous les messages, y compris les refus ;
 - (b) tous les champs pertinents relatifs à la saisie de l'ordre doivent être conservés ; et
 - (c) les informations de la piste d'audit doivent être transmises, en tant que de besoin, sous forme électronique, selon nos instructions, à un point de réception que nous désignerons.

Les registres des pistes d'audit et tous les rapports relatifs aux ordres, annulations, modifications, erreurs et exécution seront conservés durant cinq ans ou, à la demande de toute une autorité réglementaire compétente, pendant une période maximale de sept ans.

11. RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION D'INDEMNISATION

- 11.1 **Exclusion de responsabilité** : Sans préjudice de toute autre disposition du présent Contrat relative à la limitation de la responsabilité et au paiement d'indemnités, nous (et nos Affiliées, administrateurs, directeurs, employés, agents et fournisseurs de services tiers désignés par nous dans le cadre des Services Électroniques) déclinons toute responsabilité (contractuelle ou délictuelle) pour toutes pertes directes ou indirectes, pour tous dommages, coûts ou frais (de quelque nature que ce soit), encourus ou subis par vous ou tout Utilisateur Autorisé découlant de :
- (a) toute erreur de transmission, toute défaillance technique, tout dysfonctionnement, intervention illégale dans un équipement de réseau, surcharge du réseau, blocage malveillant de l'accès par des tiers, dysfonctionnement d'Internet, interruption ou toute autre défaillance de la part d'un fournisseur de services Internet en rapport avec un Service Électronique ;
 - (b) tout retard, inexactitude, erreur ou omission, interruption, échec, omission ou suppression dans la transmission, la fourniture ou la notification de tout Contenu qui vous est fourni dans le cadre d'un Service Électronique (y compris, sans limitation, les données relatives à un ordre ou une Transaction liée à cet ordre) ;
 - (c) tout virus informatique, ver informatique, bombe logique ou élément similaire introduit dans votre Système via un Service Électronique ou tout logiciel que nous vous avons fourni pour

l'utilisation d'un Service Électronique, à condition que nous ayons pris des mesures raisonnables pour empêcher cette introduction ;

- (d) toute utilisation non autorisée d'un Service Électronique par vous ;
- (e) le Contenu affiché sur tout Service Électronique ou votre utilisation de ce Contenu, à condition que les informations figurant dans ce Contenu ne soient pas intentionnellement fausses ou trompeuses ;
- (f) toute erreur commise par un Système Tiers lors de la lecture, du traitement ou de l'exécution de tels ordres, ou si un Système Tiers n'exécute pas correctement ces ordres ; et
- (g) la suspension, la restriction ou la cessation de la négociation sur, ou, par une plate-forme de négociation ou une chambre de compensation à laquelle un Service Électronique est lié.

Aucune stipulation de la présente Annexe n'exclut ni ne limite nos obligations ou notre responsabilité à votre égard conformément à la Réglementation Applicable, davantage que celle qui peut valablement être exclue ou restreinte.

- 11.2 **Indemnisation** : Vous devrez, sur demande de notre part, nous indemniser, nous protéger et nous dégager (ainsi que nos Affiliées, administrateurs, directeurs, employés, mandataires et fournisseurs de services tiers désignés par nous en relation avec les Services Électroniques) de toute responsabilité en cas de perte, responsabilités, jugements, poursuites, procédures judiciaires, réclamations, dommages-intérêts (y compris, sans que cette liste ne soit exhaustive, les frais de justice, intérêts, pénalités, taxe sur la valeur ajoutée, taxes sur les ventes, ou taxes similaires) supportés par nous (ou l'un de nos Affiliées, administrateurs, directeurs, employés, agents et tout tiers fournisseurs de services désignés par nous en relation avec les Services Électroniques) et résultant directement ou indirectement de : (a) tout acte ou toute omission de la part d'une personne utilisant un Service Électronique au moyen de vos mots de passe, ou de toute autre manière, que vous ayez autorisé ou non une telle utilisation ; (b) l'introduction par vous de virus informatiques, vers informatiques, bombes logiques ou éléments similaires dans notre système informatique ou notre réseau ; ou (c) toute violation, par vous ou tout Utilisateur Autorisé, de vos devoirs ou obligations concernant un Service Électronique.

12. STIPULATIONS GÉNÉRALES

- 12.1 **Coûts et frais** : Vous vous engagez à payer les coûts et frais associés à la fourniture et à l'utilisation de tout Service Électronique, tels que ces coûts et frais seront convenus entre nous en tant que de besoin.
- 12.2 **Sous-traitants** : Nous pouvons sous-traiter l'exécution de tout ou une partie des obligations relatives à un Service Électronique à un tiers et nous pouvons céder, transférer ou disposer autrement, en tout ou partie, de nos droits et obligations relatifs à un Service Électronique, sans votre consentement préalable.
- 12.3 **Surveillance** : Nous pouvons surveiller votre utilisation des Services Électroniques et lire ou intercepter toute transmission que vous effectuerez par le biais de ces Services.
- 12.4 **Envoi de documents par voie électronique** : Vous consentez à l'envoi d'avis ou communications relatifs aux Services Électroniques, par courrier électronique, appel téléphonique enregistré ou tout autre moyen électronique, que cet avis ou cette communication porte ou non une signature électronique, sous réserve du respect des Réglementations Applicables. Tous les documents livrés de cette manière sont considérés comme étant "écrits". Vous avez le droit de retirer votre consentement

à la transmission électronique de documents, à tout moment, en nous adressant un préavis écrit. Toutefois, si vous retirez votre consentement, votre accès aux Services Électroniques pourra être restreint ou résilié.